

Pillage de la mémoire

Archéologie • Dépourvue de législation limitative, la Suisse est une plaque tournante du marché d'œuvres d'art et d'antiquités. L'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'UNIL rappelle les enjeux de ce commerce, juste avant que le Conseil national ne vote une nouvelle loi relative au transfert des biens culturels.

Les préoccupations académiques rejoignent parfois l'agenda politique. Le marché des biens culturels sera bientôt sous les feux de l'actualité. Mais avant que les conseillers nationaux se prononcent sur une nouvelle loi, une exposition et une table ronde retracent les enjeux du négoce des œuvres d'art et des antiquités.

En ce temps-là

Huit plaquettes en bronze gravées, portant des décrets, sont à l'origine d'un «roman» scientifico-policier, dans lequel la Suisse occupe une place centrale. «Une histoire symptomatique du parcours d'objets exceptionnels arrachés à leur contexte archéologique et destinés au marché de l'art», précise le professeur d'histoire ancienne Pierre Ducrey.

L'histoire remonte à environ 260 avant notre ère, en Sicile, où prospéraient les cités d'Entella et de Nakone. Villes stratégiques, elles ont subi, plus que d'autres, les guerres opposant les Carthaginois aux Grecs puis aux Romains.



Le long voyage d'un objet d'art antique, illustration de Stevenson, parue dans le *New Yorker* en 1976.

La première guerre punique aura raison des deux cités, que les habitants abandonnèrent puis occupèrent à nouveau, grâce à l'aide de cités avoisinantes. C'est l'histoire que racontent les décrets, qui ont été gravés pour remercier et honorer les voisins bienfaiteurs.

Décrets errants

Même si l'emplacement exact de Nakone est encore incertain, la découverte des décrets a attiré l'attention sur les deux cités de Sicile occidentale. Entella a depuis été fouillée de manière systématique, mais l'emplacement des plaquettes au moment de leur mise au jour clandestine reste toutefois encore inconnu. Les archéologues ne connaissent l'existence ni des cités ni des décrets, et leur errance dans les filières du marché noir n'a pas facilité leur tâche.

Découverts dans les années quarante, les décrets sont vendus aux Etats-Unis en 1965, après avoir transité par Lugano.

Suite à la page 2

La Faculté de médecine, dopée par la biologie

Biomédecine, bioinformatique, éthique, ingénierie: la médecine du futur se place résolument dans une optique transdisciplinaire. Le prof. Michel Glauser, doyen de la Faculté de médecine de l'UNIL, explique dans une interview quels sont les principaux changements à l'oeuvre dans le domaine médical. Il expose un objectif clair pour l'institution lausannoise: renforcer la faculté et l'hôpital universitaire grâce aux collaborations engagées ou futures, et le moment venu, proposer «un partenariat entre «conjoints» de rang égal à nos voisins genevois». Lire en page 4-5



S.Prada

La Suisse et l'Euro

Le banquier des banquiers en visite à Dorigny.

Mémento

Du 22 au 28 janvier 2003.

Images et sons

Exposition d'art à quatre mains au BFSH2.

cours public 2003



Cours public 2003 de l'Université de Lausanne

Entre exil et intégration

Les populations migrantes parmi nous

Mercredi 22 janvier, 18H15, BFSH1, salle 263
Droits civiques, naturalisation et laïcité, clés de l'intégration
 Yves Christen, Président du Conseil national, Vevey / Antonio Da Cunha, professeur, Faculté des lettres, UNIL.
 À 21H00, projection à la Cinémathèque suisse: *The Joy luck club*, Wayne Wang, 1993

Prochaine conférence:
 Mercredi 29 janvier, 18H15, BFSH1, salle 263
Jeux et enjeux d'appartenance
 Christiane Perregaux, professeur, Section des sciences de l'éducation, UniGE / Anne-Claude Berthoud, professeur, Faculté des lettres, UNIL.

Toutes les informations pratiques se trouvent à www.unil.ch



Coordonateur: **Jean-Bernard Racine**, professeur, Faculté des lettres et Ecole des HEC, UNIL.

gastronomie chinoise

Du 21 janvier au 8 février, quinzaine gastronomique chinoise au Restaurant de Dorigny, avec deux chefs de l'Ecole de cuisine du Shaanxi à Xi'an: Farong Wang, vice-président de l'Ecole, et Yong Liu. Tél. 021 692 26 88 ou 692 26 87, fax 021 692 26 85; menu en PDF à www.sinoptic.ch/vaud-shaanxi/



parcunil

Stationnement à Dorigny - Eté 2003

Inscription des étudiants pour l'obtention d'une autorisation de parcage. En raison d'un nombre limité de places de parc sur le site de Dorigny, l'Université de Lausanne applique un système d'attribution des autorisations de parcage par priorités, basé sur les critères de domicile et de gain de temps entre le parcours avec un véhicule privé ou avec les transports publics. L'inscription pour une demande d'autorisation de stationnement (zone a-verte) peut se faire, par INTRANET, depuis les ordinateurs situés sur le site universitaire de Dorigny. Elle doit être répétée pour chaque semestre. Depuis la page d'accueil UNIL -> Campus online -> Service aux étudiants ou via pratique -> PARCUNIL ou directement: <http://www.unil.ch/parcunil>
 Connexion uniquement depuis les ordinateurs situés aux endroits suivants :
 Bornes Situnil: BRA, BC5C/BCU/CAV, BFSH 1/BDSE, BFSH 2, BB, BCH, CP, SS 2
 BFSH 2: salles 4034.2, 4078, 4120, 5164, 5183, Cœur section géographie (4033).
 Si les salles de faculté sont fermées, on peut se rendre dans les autres salles indiquées. Code = en général, le numéro d'immatriculation, suivi de la date de naissance.
 Pour des problèmes de saisie, vous pouvez appeler le service Gestion des locaux au 021 692 26 08 (Mme Donadeo).
L'accès à PARCUNIL sera ouvert jusqu'au vendredi 7 février 2003, dernier délai pour l'inscription.
 Après traitement de l'ensemble des demandes, les bénéficiaires d'une autorisation seront avisés par courrier vers début mars 2003.

Suite de la page 1

Dans les années septante et huitante, les textes des huit décrets circulent sous le manteau des épigraphistes. L'errance prend fin dans les années nonante pour trois plaquettes, qui regagnent les musées italiens. Cinq des huit décrets sont aujourd'hui encore introuvables.

Pillage culturel

Le pillage des gisements archéologiques est à l'origine d'une véritable catastrophe culturelle. Selon Laurent Flutsch – conservateur du Musée romain de Vidy, président de la Société suisse de préhistoire et archéologie – «chaque site pillé est un trou de mémoire, le triste butin étant dépouillé de l'essentiel de sa signification». Parce que l'emplacement d'un vestige est parfois aussi important que l'objet lui-même et que le pillage sans observation ni documentation entraîne une perte définitive des informations pour l'archéologue, les fouilles clandestines constituent un désastre culturel et historique. Les destructions, irrémédiables,

sont encouragées par le marché de l'art, qui se préoccupe peu de la sauvegarde du passé.

Ces atteintes au patrimoine doivent être endiguées. L'absence de cadre juridique favorise le trafic d'objet de provenance douteuse. Il est donc primordial de doter le marché d'un tel cadre. Pourtant la nouvelle loi sur le transfert des biens culturels est loin d'être acquise. Bien qu'elle soit largement basée sur la convention de l'UNESCO de 1972 et qu'elle ne vise que le trafic illicite, les milieux opposés à son adoption y voient une atteinte à la liberté du commerce. Espérons que les conseillers nationaux sauront distinguer la sauvegarde du patrimoine et l'intérêt de quelques-uns.

• Stéphane Gachet
Une cité de Sicile: les décrets d'Entella et Nakone + Le marché illégal des Antiquités, halte au pillage?, expositions au BFSH2, Niveau 1, à l'est de la cafétéria, jusqu'au 7 février.
La Suisse et le marché des Antiquités, table ronde, lundi 27 janvier, 14H15 à 17H00, Bâtiment Central, salle 4202.
Rens.: 021 692 30 41

Le commerce illégal des antiquités



Le commerce des biens culturels a explosé au 20e siècle. Les collections deviennent des phénomènes de masse. Les biens culturels attirent toujours plus les investisseurs, même la presse économique s'y intéresse. Les antiquités et les œuvres d'art en général jouissent d'une importante promotion avec la multiplication des musées et la patrimonialisation à tous vents. Les musées à remplir et la multiplication des collectionneurs compulsifs ont évidemment encouragé le trafic frauduleux et la prolifération des faussaires. Pugilats juridiques et luttes d'experts n'endigueront pas le phénomène en le noyant sous des montagnes de paperasse. D'autant plus que le trafic transcende les limites nationales des fors juridiques. Chacun fait sa petite cuisine et les trafiquants en profitent pour faire leur beurre. En Suisse, située au quatrième rang du marché mondial des biens culturels, la situation est particulièrement encourageante pour les contrebandiers. Aucune convention n'a été ratifiée sur notre territoire et le marché d'objets illicites profite de ce vide juridique. •sg

L'économie suisse et l'Euro

Monnaie • Le président de la direction de la Banque nationale donnera une conférence à Lausanne à l'invitation de l'Ecole des HEC.

Dans une Europe à monnaie unique, quelle place la Suisse occupe-t-elle? C'est pour répondre à cette question que l'Institut de banques et finances (IBF) a invité le président de la direction de la Banque nationale suisse (BNS) le 21 janvier



venue de ce personnage incontournable de la vie économique suisse représente «un lien naturel entre la théorie et la pratique».

En effet, «les banques centrales restent, dans le «village global» qu'est devenue la finance, des acteurs très importants de la vie économique et financière des Etats», explique le prof. Mikdashi.

Dans l'actualité de ces

dernières années, la Banque des banques a d'ailleurs passablement fait parler d'elle. On se souvient notamment du vote populaire sur la vente d'une partie de son stock d'or. Egalement à la tête des réunions du FMI pour cette année, c'est un invité de choix que l'IBF vous propose de rencontrer. •loe
Renseignements: voir **mémento A paraître:** Z. Mikdashi, *Regulating the financial sector*, Palgrave/McMillan, sept. 2003.
Vient de paraître: Z. Mikdashi (dir), *Financial intermediation in the 21st century*, préfacé par Jean-Pierre Roth, Palgrave/

25 ans de finances à l'UNIL

Enthousiaste quand il s'exprime sur ses cours et ses étudiants, le prof. Zuhayr Mikdashi ne donne pas l'impression de partir à la retraite. C'est pourtant pour cette raison que le doyen lui rendra hommage en rappelant quelques étapes d'une carrière impressionnante. Recherches et enseignement l'on notamment conduit de Beyrouth à Washington en passant par Genève et Tokyo. Initiateur de la création de l'IBF à l'UNIL, il est en outre l'auteur de nombreux ouvrages grâce auxquels «il a grandement contribué à la recherche dans le domaine de la finance et du développement», rappelle l'Ecole des HEC. •loe

prochain. Président du conseil de l'institut entre 1999 et 2001, Jean-Pierre Roth n'arrive pas en inconnu en HEC.

Acteur clé

Pour le prof. Zuhayr Mikdashi, organisateur de la conférence, la



Le droit d'entreprise sans barreau

Professions juridiques • Le DESS en droit des affaires séduit de plus en plus d'entreprises. Une évaluation confirme son adéquation avec les besoins de l'économie.

Si les chasseurs de têtes demandent encore souvent aux juristes qu'ils recrutent d'être titulaires d'un brevet d'avocat, cette pratique devrait se rencontrer de moins en moins. En effet, les juristes d'entreprises peuvent depuis trois ans se former et acquérir une expérience professionnelle dans les domaines spécifiques à cette activité.

Evaluation positive

Le DESS en droit des affaires, créé il y a trois ans par les universités de Lausanne et Genève, vient de faire l'objet d'une évaluation. Celle-ci confirme le bien-fondé de l'initiative tant de l'avis des

enseignants et des étudiants que du point de vue des entreprises qui ont engagé des stagiaires.

Rien d'étonnant à cela si l'on en croit le Prof. Ivan Cherpillod, en charge du DESS pour l'UNIL. Créé à l'instigation d'avocats, ce Master comble un vide important.

Réalités différentes

Juriste d'entreprises et avocats recouvrent une réalité et une pratique parfois très différente. Lors d'un brevet dans une étude, les stagiaires abordent essentiellement le droit pénal ou de la famille, par exemple. Alors que le Master, formation à plein temps partagée entre cours, séminaires,

stages en entreprises et rédaction d'un mémoire permet d'acquérir des connaissances approfondies en droit fiscal, droit du travail, contrats, mais aussi fiscalité de l'épargne, titrisation, sport ou encore droit du transport.

Postgrade exigeant, ce diplôme offre donc un éventail de connaissances différentes d'un stage d'avocat. Au vu des résultats de l'évaluation publiée par les facultés de droit des deux universités, nul doute qu'il est à même répondre aux attentes des étudiants comme de leurs employeurs potentiels.

•loe

Renseignements www.unige.ch/droit/mbf



La médecine du XXI^e siècle, centre de gravité des sciences de la vie

Synergies • La Faculté de biologie et de médecine, qui verra le jour à la rentrée 2003, se trouvera au coeur d'un réseau de collaborations important. Le prof. Michel Glauser, doyen de la Faculté de médecine, explique les enjeux et les défis qui attendent l'UNIL en cette année dont le calendrier s'annonce chargé.

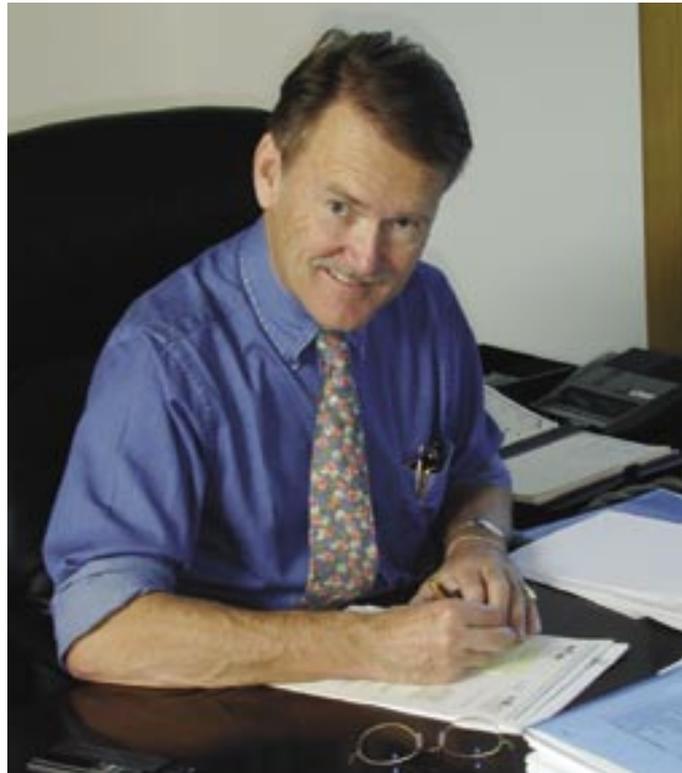
Uniscope: Quelles sont les principales nouveautés pour la Faculté de médecine en cette année académique en matière de formation et de recherche?

Prof. Michel Glauser: Le cursus des études de médecine est en complète réforme pour que notre faculté puisse être accréditée par l'organe fédéral de certification.

Le nouveau programme fait une large place à l'apprentissage par problème. Il est articulé autour de thématiques et de modules d'enseignement coordonnés pour atteindre plus de 200 objectifs précisant les connaissances que les futurs médecins devront maîtriser. Le *Catalogue des objectifs d'apprentissage* sur lequel est basée cette démarche a été défini par la CIMS (Commission interfacultés médicales suisse) en 2001 (ndlr: voir *Uniscope* 441); il sert aujourd'hui de référence pour l'ensemble des facultés de médecine de Suisse.

Un programme révisé des études de première année entrera en vigueur en octobre 2003. La première volée d'étudiants ayant suivi l'ensemble du nouveau cursus terminera ses études en 2008.

En ce qui concerne la recherche, nous mettons de grands espoirs dans la création de la Faculté de biologie et de médecine et, dans ce cadre, de consortium favorisant le développement d'une recherche interdisciplinaire et translationnelle. La mise sur pied de cette nouvelle faculté pour la rentrée 2003 est dès lors l'une



Pour Michel Glauser, «l'Unil doit saisir l'opportunité d'une collaboration renforcée avec l'EPFL». S.Prada

de nos préoccupations majeures.

Réorganisation

Nous travaillons également à une meilleure intégration de la faculté et de l'hôpital universi-

sionnelles: le directeur général de l'hôpital participe depuis peu aux séances du Décanat de la faculté, tandis que le doyen de médecine siège au sein de la Direction générale des Hospices

- CHUV, actuellement en pleine réorganisation.

Un important travail est par ailleurs réalisé, pour distinguer clairement les coûts liés aux soins (dont le financement est assuré essentiellement par les assurances) des coûts liés à la formation prégraduée des médecins et à la recherche. Cette étude permettra de clarifier les processus d'allocation des ressources

pour les missions qui relèvent de la Faculté.

Trop peu de médecins

US: Un moratoire sur l'ouverture de cabinets médicaux a été décrété par le Conseil fédéral. Quelle est la situation des médecins vaudois? (Au moment de l'entretien, les médecins du CHUV étaient en grève administratives, ndlr.)

MG: Le moratoire a été justifié par le fait qu'il y a — globalement en Suisse — suffisamment de médecins installés. Mais la situation est très variable d'une région à une autre. Il y a, par exemple, trop de cabinets médicaux dans l'Arc lémanique mais ce n'est de loin pas le cas dans d'autres régions. Par ailleurs, on ne forme pas assez de médecins pour satisfaire la demande des hôpitaux. C'est la raison pour laquelle trois mille médecins étrangers exercent actuellement en Suisse. Avec l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, les médecins ressortissants des pays de l'Union Européenne ayant acquis leur formation en Suisse en travaillant dans nos hôpitaux ont aujourd'hui la possibilité d'ouvrir immédiatement un cabinet privé, ce qui leur était interdit auparavant. C'est la crainte de voir croître le nombre de cabinets suite à cette ouverture du marché qui a motivé le moratoire décidé par le Conseil fédéral.

US: Le numerus clausus a souvent été évoqué dans le passé pour limiter le nombre de médecins formés et freiner la hausse des coûts de la santé. Qu'en est-il aujourd'hui?

MG: L'introduction d'un nume-

«Le développement de la médecine devient de plus en plus tributaire de la recherche en chimie, en bioinformatique ou en sciences des matériaux.»

taire. Les deux institutions ont besoin l'une de l'autre: l'hôpital de la faculté pour assurer sa dimension universitaire; la faculté de l'hôpital pour assurer ses missions d'enseignement et de recherche. Cette volonté de coordination renforcée se manifeste par une meilleure collaboration entre instances déci-

rus clausus n'est pas d'actualité. Comme déjà dit, nous ne formons pas assez de médecins pour répondre à la demande des hôpitaux. Par ailleurs, ceux-ci quittent l'hôpital pour ouvrir un cabinet après 6 à 8 ans en milieu hospitalier. Par conséquent, il y aura toujours des places pour les jeunes, d'autant plus que le temps de travail des assistants passera à 55 heures par semaine dès 2003 et à 50 heures dès 2004.

La nécessité de garder les médecins à l'hôpital plus longtemps pourrait se traduire prochainement par la mise en place d'un nouveau statut de «médecin hospitalier». Cela permettrait aux médecins ayant terminé leur formation et leur période d'assistantat de rester à l'hôpital pour la prise en charge des patients exclusivement et sans se voir attribuer de titre universitaire, ce qui n'est pas possible actuellement.

US: Le développement de plates-formes technologiques communes à l'UNIL et l'EPFL ou encore le déplacement annoncé de l'ISREC à Ecublens illustrent le rapprochement des sciences de la vie et de l'ingénierie. Dans ce contexte, quel potentiel voyez-vous dans la collaboration entre les deux hautes-écoles lausannoises?

MG: Ce qui va se développer dans les sciences du vivant à l'EPFL est extrêmement important pour notre faculté. La médecine devient en effet de plus en plus tributaire, dans son développement, de la



CHUV: la Faculté et les Hospices réorganisent leur collaboration.

S.Prada

recherche qui se fait en chimie, en physique, en bioinformatique ou en sciences des matériaux. L'EPFL de son côté recherche aussi ce type de partenariat. L'Université de Lausanne doit donc saisir l'opportunité de collaborations renforcées avec l'EPFL. Ce d'autant plus qu'un rapprochement avec l'institution fédérale n'exclut en rien des col-

«Un rapprochement avec l'EPFL n'exclut en rien les collaborations entre la médecine et les autres facultés de l'UNIL.»

laborations entre la médecine et les autres facultés de l'UNIL! Nos partenariats sont aussi appelés à se développer avec les sciences humaines, en ce qui concerne la médecine communautaire ou l'éthique par exemple.

Quant au départ de l'ISREC, il est lié au fait que cet institut fédéral ne peut continuer à se développer et à se financer hors d'une haute-école.

La recherche fondamentale qui y est pratiquée devrait aussi profiter des compétences des chimistes, des physiciens et des informaticiens de l'EPFL ainsi que de plates-formes technologiques communes. En matière de recherche clinique par contre, des collaborations importantes sont à renforcer entre l'ISREC, la faculté et le CHUV dans la perspective de la mise en place d'un centre de recherche clinique sur le site du Bugnon.

US: Et si Berne décidait de réduire le nombre de facultés de médecine? Actuellement au nombre de cinq en Suisse, il existe des projets de n'en conserver que trois.

MG: Cette hypothèse fédérale reste à étudier du point de vue de la faisabilité et des coûts. Pour la Faculté de médecine de Lausanne, il importe toutefois de renforcer le domaine biomédical en étroite collaboration avec l'hôpital et l'EPFL.

De même, nous devons renforcer nos collaborations avec notre homologue genevois dans tous les domaines possibles. Si une seule faculté de médecine devait subsister dans l'Arc lémanique, nos deux institutions entreraient forcément en concurrence. Or, le Canton de Vaud compte actuellement 7 hôpitaux publics qui évolueront vraisemblablement vers quatre centres hospitaliers importants qui draineront des ressources cantonales qui ne pourront, de ce fait, pas être engagées dans l'hôpital universitaire vaudois. Le Canton de Genève ne compte lui qu'un seul hôpital, son hôpital universitaire. Il est dès lors essentiel de renforcer dès maintenant la Faculté de médecine de Lausanne et son hôpital universitaire pour, le moment venu, proposer un vrai partenariat — entre «conjointes» de rang égal — à nos voisins genevois.

•Propos recueillis par Luc-Olivier Erard

MERCREDI 22 JANVIER

SCIENCES/INSTITUT D'ÉCOLOGIE-12H15

Anion channels and stress signaling in *Arabidopsis*, séminaire, Dr Hélène Barbier-Brygoo, Institut des sciences du végétal, CNRS, Gif-sur-Yvette.
Bâtiment de biologie, amphithéâtre.
Rens.: tél. 021 692 42 22

LETTRES/SECTIONS D'ALLEMAND, D'ANGLAIS ET DE PHILOSOPHIE-17H00

Poetics of life and death on Emily Dickinson and Virginia Woolf, conférence dans le cadre de l'atelier «Que veut dire «vivant»? prof. Timothy Bahthi, Uni Michigan, Ann Arbor et Paris.
BFSH2, 3032.
Rens.: tél. 021 692 29 81 ou 021 692 29 12
fax 021 692 29 35
Liseline.GolayGay@angl.unil.ch

COURS PUBLIC UNIL-18H15

Entre exil et intégration. Droits civiques, naturalisation et laïcité, clés de l'intégration, conférence, Yves Christen, président du Conseil national, Vevey et prof. Antonio Da Cunha, Faculté des lettres, UNIL.
BFSH1, 263.
Rens.: tél. 021 692 20 71
fax 021 692 20 75
Uniscope@unil.ch

Entrée gratuite
Autres dates: 29 janvier, 5 et 12 février 2003
Dès 21h00 **The Joy Luck Club**, film de Wayne Wang, 1993.
Cinémathèque de Lausanne, fr. 7.-

JEUDI 23 JANVIER

MÉDECINE/SERVICE DE DERMATOLOGIE-11H00

MST et fond noir, conférence, Dr Emmanuel Laffitte, chef de clinique, Service de dermatologie, CHUV.
Hôpital Beaumont, auditoire.
Rens.: tél. 021 314 03 50
fax 021 314 03 82
Nathalie.Othenin-Girard@chuv.hospvd.ch

MÉDECINE-11H00

Les nouveaux traitements biologiques et la tuberculose, conférence, prof. Jean-Pierre Zellweger, Policlinique médicale universitaire de Lausanne.
Hôpital Nestlé, auditoire Louis Michaud.
Rens.: tél. 021 314 14 50
fax 021 314 15 33
Mireille.Crausaz@hospvd.ch

HEC-11H00

Working at the check-in: consequences for worker health and management practices, soutenance de thèse, Ellen Roskam, Ecole des HEC.
BFSH1, 233.
Rens.: tél. 021 692 33 03,
fax 021 692 33 05
Huguette.Kappeler@hec.unil.ch

MÉDECINE-12H00

Choc septique, séminaire postgrade,

prof. Thierry Calandra, Service des maladies infectieuses
CHUV, auditoire Charlotte Olivier.
Rens.: tél. 021 314 10 10

MÉDECINE/INSTITUT DE PHARMACOLOGIE ET DE TOXICOLOGIE-12H15

The multi-faceted functions of KCNQ1 potassium channels, séminaire, Dr Richard Warth, Physiologischen Institut, Uni Zurich.
Bugnon 27, Institut de pharmacologie et toxicologie, salle de conférences, 1^{er} étage, entrée C3.
Rens.: tél. 021 692 53 51
fax 021 692 53 55
Bernard.Rossier@ipharm.unil.ch

MÉDECINE-12H30

Rôle de la DPP IV dans les pathologies inflammatoires, colloque d'immuno-allergologie, Dr Eric Grouzmann.
CHUV, BH 08, salle de séminaire 3.
Rens.: tél. 021 314 07 90

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA-13H15

Der Letzte Mann (Allemagne, 1924, 77') de Friedrich W. Murnau, projection 16mm.
BC, 4.215.

MÉDECINE/DIVISION AUTONOME DE NEUROPSYCHOLOGIE-16H00

Auditory deficits in visuospatial neglect patients, Dr Francesco Pavan, Laboratoire des sciences cognitives, Italie.
Bugnon 44, PMU, auditoire Jéquier Dodge, local 1132.
Rens.: tél. 021 314 13 10

MÉDECINE/ORL-17H15

La reconstruction des pertes de substance osseuse de la face: histoire et perspectives, leçon inaugurale, Dr Bertrand Jaques, privat-docent.
CHUV, auditoire Mathias Mayor.
Rens.: tél. 021 692 50 00
fax 021 692 50 05
Marie-Louise.Desarzens@med.unil.ch

LETTRES/INSTITUT DE GÉOGRAPHIE-20H00

Géotourisme, un nouveau regard sur le paysage.
Le cycle de conférences 2003 d'Argile, l'Association des géographes de L'UNIL porte cette année sur le géotourisme, thème qui sera abordé au travers de 4 conférences. Les orateurs parleront de cette nouvelle façon de découvrir notre patrimoine culturel, naturel, géologique et géomorphologique au travers de parcs naturels thématiques, de sentiers didactiques ou de voyages à thème et ils aborderont la question de la vulgarisation scientifique indispensable pour la mise en place de cette nouvelle offre touristique.
20h00 La gestion du tourisme dans les parcs et zones protégées, prof. Christophe Clivaz, Groupe de compétences «Economie & Tourisme» de la Haute Ecole Valaisanne (HEVs). Contrairement à ce qui se passe dans

les pays environnants, notamment en France, la Suisse n'a jusqu'ici guère utilisé le concept de «parc naturel régional» afin de valoriser sur un plan touristique des territoires ruraux et de montagne restés en partie à l'écart du développement économique. Depuis quelques années, on assiste cependant à une multiplication de projets allant dans le sens d'une exploitation touristique de tels territoires. En plus des projets ayant obtenu la reconnaissance de l'UNESCO (patrimoine naturel mondial Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn et réserve de biosphère de l'Entlebuch), des initiatives plus ou moins avancées existent en Suisse romande dans les régions du Chasseral, du Jura vaudois, des Muerens, du Vanil noir, etc. Cette évolution correspond au fait que l'écotourisme constitue un marché en constante progression, aussi bien au niveau mondial qu'au niveau suisse. Si ces initiatives offrent la possibilité d'améliorer la situation économique de régions périphériques, l'exploitation touristique de zones sensibles écologiquement, et restées jusqu'ici à l'écart du tourisme intensif, ne va cependant pas sans poser des problèmes aussi bien économiques, environnementaux que sociaux. L'objectif de cette conférence est d'illustrer ces problèmes et de proposer des pistes de réflexion pour leur résolution. Une perspective historico-environnementale pour la reconstruction de la mémoire historique, la mise en valeur du patrimoine naturel et la valorisation des richesses artistiques et architecturales.
Lausanne, av. de Cour 33
HEP, Bâtiment principal, 3^{ème} étage.
Rens.: tél. 021 693 37 24
Dominique.Guex@epfl.ch

VENDREDI 24 JANVIER

MÉDECINE-9H00

Histoire du corps dans l'Antiquité gréco-romaine, cours de 3^e cycle organisé par les Universités de Lausanne (24 janvier 2003: «Corps, anatomies, physiologies antiques»), Fribourg (28 mars 2003: «Corps et différences»), Neuchâtel (23 mai 2003: «Corps et ethnicité»).
Corps, anatomies, physiologies antiques. Introduction, Vincent Barras, Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé publique. **Physiologie du mouvement dans l'Antiquité**, A. Debru, Paris, France. **Organologie mésopotamienne** (sous réserve), D. Cadelli, Genève et Lausanne. **Le meilleur corps selon Galien**, T. Birchler, A.-F. Morand, A.-L. Rey, Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé publique, Genève et Lausanne. **Anatomie dans l'Antiquité tardive**, I. Garofalo, Uni Sienne. **Corps enveloppe et corps articulaire**, G. Bolens, Uni Genève. **Le corps et l'âme dans le régime hippocratique**, E. Barra, Paris. **Ame et corps dans l'Antiquité**, J. Pigeaud, Nantes.
CHUV, auditoire Beaumont.
Rens. tél. 021 314 70 50
hist.med@inst.hospvd.ch

SSP ET LETTRES-10H30

«Etudiants 2001»: enquête sur

la population estudiantine en première année universitaire à l'Université de Genève, séminaire, Claire Petroff et Henning Atzamba, Uni Genève.
BFSH2, 4021.
Rens.: tél. 021 692 31 23,
Andre.Berchtold@imaa.unil.ch

MÉDECINE-13H00

Efficacité du traitement martial pour traiter la fatigue sans anémie: un essai clinique en médecine de premier recours, séminaire d'épidémiologie clinique, Dr Bernard Favrat, Policlinique médicale universitaire.
CHUV, salle de séminaire.
Rens.: tél. 021 314 72 62
Bernard.Burnand@inst.hospvd.ch

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE DE L'ART-15H15

Au rythme des images. Le musicisme dans la culture cinématographique française des années 1920, conférence, Laurent Guido, boursier FNRS.
BFSH2, 3068.
Rens.: tél. 021 692 30 13
fax 021 692 29 15
Philippe.junod@histart.unil.ch

MÉDECINE/IRA-15H30

A novel approach towards sub-micrometer, conférence, Dr Marco Stampanoni, Swiss Light Source (SLS), Paul Scherrer Institute (PSI).
Institut universitaire de radiophysique appliquée.
Rens.: tél. 021 623 34 34
fax 021 623 34 35

RENCONTRES CULTURELLES-21H00

Vienne, Salzbourg et Graz: carrefours culturels de l'Europe, conférence, en français, avec diapositives, prof. Kurt Jungwirth. A l'heure où plusieurs pays d'Europe centrale sont sur le point d'adhérer à l'Union Européenne, K. Jungwirth, directeur de l'Automne de Styrie, évoquera le rôle de l'Autriche en tant que carrefour culturel de l'Europe. Cette soirée sera animée par R. Novak, conseiller culturel à l'Ambassade d'Autriche à Berne.
Théâtre Vidy-Lausanne, salle de répétition.
Rens.: tél. 021 692 29 86
http://www.unil.ch/all/rencontres
Pz-Rc@all.unil.ch
Entrée libre

SAMEDI 25 JANVIER

MÉDECINE/SERVICE DE RADIODIAGNOSTIC ET RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE-13H00

Imageries des urgences digestives, congrès, prof. A. Denys et Dr J.-M. Calmes.
Bugnon 44, PMU, auditoire Jéquier-Dodge
Rens.: tél. 021 314 44 54
Francoise.Hermenjat@chuv.hospvd.ch

LUNDI 27 JANVIER

SCIENCES-12H05

Telomerase and the telomere cap

connection, séminaire, Dr Joachim Lingner, ISREC.

Bâtiment de biologie, amphithéâtre. Préparation: même jour à 11h15, salle de cours IBA 2205. Rens.: Nicolas.Mermod@iba.unil.ch

LETTRES/INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ-14H15

La Suisse et le marché des antiquités. Accueil, colloque en marge de l'exposition «Une cité ancienne de Sicile: les décrets d'Entella et de Nakone», prof. Pierre Ducrey, Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Faculté des lettres, UNIL.

Le cas des inscriptions d'Entella et Nakone, Pierre Ducrey, UNIL. **Le cadre juridique**, Andrea Rascher, Office fédéral de la culture. **Trous de mémoire: pillage et perte du savoir**, Laurent Flutsch, président de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie. **Pillage et commerce dans le monde**, Cornelia Isler-Kerenyi, Zurich. **Pillage et commerce: le cas de l'Italie**, Didier Fontannaz, Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, UNIL. **Le point de vue des marchands**, David Cahn, Jean-David Cahn AG, Bâle. **Le point de vue d'un grand musée généraliste**, César Menz, Musées d'art et d'histoire, Genève. **Le point de vue d'un musée d'antiquités classiques**, Peter Blome, Antikenmuseum Vasel und Sammlung Ludwig. **Le point de vue d'un musée archéologique suisse**, Gilbert Kaelnel, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. **Table ronde et discussion générale**, intervenants: Anne Hochuli-Gysel, Laurie Durussel, Denis Weidmann, parlementaires des Chambres fédérales. BFSH2, 4202. Rens.: tél. 021 692 30 41. Ouvert à toutes personnes intéressées.

CONNAISSANCES 3-14H30

Ecriture et critique: deux faces de la même démarche, conférence, Jérôme Meizos, maître assistant UNIL. Casino de Montbenon, salle Paderewski. Rens.: tél. 021 311 46 87. Finance: fr. 8.-; abonnement: fr. 90.-; gratuit pour les étudiants.

MÉDECINE-16H00

Les enjeux éthiques liés à la promotion de la santé, conférence, prof. Raymond Massé, directeur du Département d'anthropologie, Uni Laval. Bugnon 17, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, salle de colloques. Rens.: tél. 021 314 73 21. fax 021 314 73 73. Catherine.Turrian@hospsvd.ch

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE ET PROJET «LE CORPS ET SES REPRÉSENTATIONS», CENTRE LÉMANIQUE NATURE, SCIENCES ET SOCIÉTÉ-17H15

Il papa e l'alchimia. Guglielmo Fabri e Felice V., conférence, Chiara Crisciani, Uni Pavie. BFSH2, 5081. Rens.: tél. 021 692 29 34. Agosino.Paravicini@hist.unil.ch

EPFL-17H15

Ultrafast charge transfer and localized bond braking at surfaces, colloque AVCP - UNIL - EPFL, prof. D. Menzel, Technical Uni, Munich. EPFL, CE 2. Rens.: Wolf-Dieter.Schneider@ipmc.unil.ch

SVS/N/SCIENCES DE LA TERRE-17H15

Structure et cinématique du Zagros Central, conférence, prof. Denis Hatzfeld, Uni Grenoble. BFSH2, 2106. Rens.: Jean-Luc.Epard@igp.unil.ch

MÉDECINE/SERVICE DE CHIRURGIE-18H00

Nouveaux concepts en urologie, colloque du DSCA, Service d'urologie. CHUV, auditoire Auguste Tissot. Rens.: tél. 021 314 11 11 bip 742354. Maurice.Matter@chuv.hospvd.ch

MARDI 28 JANVIER

SSP/SOCIÉTÉ D'ETUDES ECONOMIQUES ET SOCIALES-9H00

2^{ème} conférence internationale sur les solutions environnementales suisses en faveur des pays émergents, conférence, James Oliver, Granit SA, co-organisateur, Société d'études économiques et sociales. Conférence réunissant les différents acteurs du développement économique des pays émergents face à leurs besoins environnementaux. Musée Olympique de Lausanne. Rens.: tél. 021 323 58 15. James.Oliver@granit.span.ch. http://www.colloquia.ch/enviro-conference. Finance: fr. 850.-.

MÉDECINE/DIVISION D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABÉTOLOGIE ET MÉTABOLISME-17H00

L'apport du PET en endocrinologie, colloque, prof. Angelika Bischof Delaloye, Service de médecine nucléaire, Faculté de médecine, UNIL. CHUV, BH-10/301. Rens.: tél. 021 314 05 96. fax 021 314 05 97

uniscopes
N° 470

Parution
vendredi 24 janvier

Mémento
du 29 janvier
au 11 mars 2003

Délaï pour annoncer vos manifestations
vendredi 17 janvier
www.unil.ch/spul/memento.html

gazette officielle

Salaires 2003

Le Bureau de gestion du personnel (Bgp) vous informe que pour 2003, les salaires seront disponibles sur les comptes bancaires ou postaux aux dates suivantes :

janvier	jeudi	30,
février	jeudi	27,
mars	vendredi	28,
avril	mardi	29,
mai	mercredi	28,
juin	vendredi	27,
juillet	mercredi	30,
août	jeudi	28,
septembre	vendredi	26,
octobre	jeudi	30,
novembre	jeudi	27,
décembre	jeudi	18.

unistage

Psychologie - soutien/supervision, dans une association humanitaire: encadrement, entretien et suivi avec les patients. Participer à la prise en charge des personnes atteintes du VIH et au suivi avec leur entourage, organisation des colloques de travail, participation aux repas de midi (gratuit) indispensable et encadrement dans les activités (permis de conduire nécessaire). Formation en psychologie, savoir mener des entretiens, intérêt pour le social, autonomie et dynamisme. Le plus vite possible, à Renens, durée 6 mois, à 50%, 1'300.- frs/mois (offre 95).

Psychologie clinique - Bilan/recherche, dans un service de neurologie d'un hôpital: bilan et recherche en neurocomportement, bilan des fonctions cognitives et du comportement, participation à différents protocoles de recherche concernant des patients touchés par l'ensemble des maladies neurologiques. Formation en psychologie, maîtrise de l'informatique, organisation, disponibilité, intérêt pour les neurosciences, de suite, à Lausanne, durée 12 mois, à 100% (pas de possibilité d'effectuer un diplôme); environ 1'460.- frs/mois (offre 96). Prendre rendez-vous avec Mme Vanvillay, responsable Unistages Orientation et conseil, BRA, tél. 021 692 21 30. Venir avec dossier de candidature usuel (lettre de motivation, CV, diplômes, etc.). Infos: www.unil.ch/soc

bourses

Année académique 2003/2004

Belgique (communauté française): une bourse d'études à la Suisse. Conditions: bourse de spécialisation de 10 mois pour étudiants suisses ayant un titre académique. Délaï de dépôt des candidatures: 25.2.2003.

Belgique (communauté flamande): une bourse d'études à la Suisse, 6 mois à une année pour des études ou de la recherche aux niveaux postgradués, doctorat ou postdoctorat. Délaï de candidature: 25.2.2003.

Estonie: deux bourses d'études de 9 mois pour étudiants suisses avancés. Délaï de candidature: 1.2.2003.

Lettonie: deux bourses d'études pour étudiants suisses avancés ayant des connaissances de letton, ou éventuellement de russe ou d'anglais. Délaï de candidature: 31.3.2003.

Lituanie: 20 mois de bourses d'études pour étudiants suisses avancés ayant des connaissances de lituanien ou bonnes connaissances de l'anglais, de l'allemand ou du français. Les candidats doivent être en possession d'une attestation d'admission de l'université d'accueil. Délaï de candidature: 3.2.2003.

Renseignements et dossiers de candidature: CRUS, Service des bourses, Sennweg 2, 3012 Berne, info_Stip@crus.ch

Poste d'assistantat de langue (enseignement du français langue étrangère)

10 postes en Grande-Bretagne; 10 postes en Allemagne. Délaï d'inscription: 31.1.2003. Rens. et dossiers d'inscription auprès de Peter A. Ehrhard, AFPL/AFL-CPS/WBZ, Bertastrasse 33, 8003 Zurich, tél. 01 463 58 48, fax 01 463 58 42.

petites annonces

à louer

Appartement 1 pièce, Lausanne, Riant-Mont 25 (4e), lumineux, spacieux (34m2), calme, à 2 pas du centre, balcon avec petite vue sur le lac. Loyer actuel: 659.-, cc, dès le 15.2.03, tél. dès 19h, 021 323 59 74.

Chambres indép. meublées, avec douche-wc, TV câblée, prise RNIS, à 2 min. de la Gare de Lausanne, dès 850.-/mois, tél. 021 617 97 52.

centre de langues

Cours intensifs de langues pendant les vacances de février 2003

Anglais	du 10 au 14 février (6 périodes par jour)
Allemand	du 24 au 28 février (6 périodes par jour)
Espagnol	du 10 au 14 février (6 périodes par jour)
Russe	du 3 au 7 mars (6 périodes par jour)
Italien	du 3 au 7 mars (6 périodes par jour)

Cours de langues commençant au 2e semestre 2003

Préparation au TOEFL	(Test of English as a Foreign Language) du 17 mars au 9 mai (4 périodes/semaine)
English Correspondence	du 24 mars au 2 mai (2 périodes/semaine)
Speaking Clearly: Pronunciation, Stress and Intonation	du 7 avril au 16 mai (2 périodes/semaine)
Intercultural Communication	du 10 mars au 13 juin (2 périodes/semaine)
Hörstudio	du 10 mars au 6 juin (2 périodes/semaine)
Test et inscription jusqu'au 31.1.2003	au Centre de langues, BFSH2, salle 2118, tél. 021 692 29 20 - CentreDeLangues@cdl.unil.ch ou sur www.unil.ch/cdl

Cinéma d'Allemagne

Dans le prolongement d'un cours sur Ernst Lubitsch et «le système du comique dans la comédie», la Section d'histoire et esthétique du cinéma propose plusieurs œuvres exceptionnelles du cinéma allemand muet. Films classiques et raretés expérimentales, sur pellicule, se côtoient à l'affiche de ce mini-cycle. A voir jusqu'au 30 janvier, Bâtiment central, salle 4215. •sg



Emil Jannings dans *Der letzte Mann*, F.W. Murnau, 1924.

Delarue à l'hôpital

Le hall principal du CHUV accueille, jusqu'au 27 février, Antoine Delarue, une des figures de proue de l'art lausannois des années nonante. Le peintre expose ses dernières œuvres, toujours inspirées par la culture populaire, la BD et les graffiti. •c

Peinture et musique

Exposition • Deux artistes proposent une réflexion sur ce lieu hautement connoté qu'est l'Université. A voir et à entendre.



André Décosterd (musicien) et Claudia Renna (peintre) ont travaillé à quatre mains pour la nouvelle exposition de l'Unité d'art contemporain du BFSH2.

S.Gachet

Deux artistes ont conjugué leurs talents pour imaginer une exposition entre images et sons. Claudia Renna, peintre, et André Décosterd, musicien, ont œuvré de concert et en toute indépendance, sur le thème de l'espace. Non pas l'espace du cosmos, mais celui du lieu d'exposition, dont la prise en charge a été un véritable leitmotiv.

Les particularités du lieu (dimensions architecturales, sociales, fonction de passage, etc.) et le sens d'une institution telle que l'université, ont nourri leur réflexion. Investir un lieu public, non consacré à l'art, est une première pour les deux

artistes, qui répondent à cette invitation avec des œuvres originales réalisées pour l'occasion.

Lumière des toiles

Claudia Renna donne à voir treize tableaux, composés à partir de photographies. Architecture et figures évanescents sont irradiées de jaune. Un jaune, dont l'artiste dit qu'il «est à la fois la lumière et une réponse chromatique au gris des cimaises».

Comme une mise en abîme du lieu, les peintures représentent la halle d'exposition sous différents angles, parce que, selon Claudia Renna, «l'université est un lieu déjà porteur d'un certain avenir et suffisamment chargé

d'histoire pour ne pas en rajouter d'autres».

Image des sons

L'intervention d'André Décosterd, ancien facteur d'orgues, n'est pas une illustration sonore des toiles, mais un travail parallèle. *Noctosis*, œuvre pour violoncelle et électronique, est un jeu sur l'extension acoustique du lieu. Huit haut-parleurs accompagneront en musique les passants, attirant leur attention sur une autre construction de l'espace. • Stéphane Gachet

Claudia Renna & André Décosterd, Unité d'art contemporain, BFSH2 jusqu'au 21 juin 2003 (vernissage 23 janvier dès 17H30).

Agenda culturel

Expositions

Antoine Delarue, hall principal du CHUV, jusqu'au 27 février 2003.

Une cité ancienne de Sicile: les décrets d'Entella et de Nakone + Le marché illégal des Antiquités, BFSH2, à l'est de la cafétéria, jusqu'au 7 février 2003.

Preuve par l'image, Fondation Claude Verdan, rue Bugnon 21, jusqu'au 27 avril 2003. Rens: www.verdan.ch

Dessine-moi la Terre, cartes et atlas au cours des âges, Bibliothèque cantonale et universitaire, hall, Dorigny, jusqu'au 31 janvier 2003.

Nikita Magaloff, une vie pour le piano, BCU, Riponne, jusqu'au 31 janvier 2003.

Cinéma

Der letzte Mann, Friederich Wilhelm Murnau, 1924, Bâtiment central, salle 4215, mercredi 15 janvier, 12H30.

P.P. 1015 LAUSANNE

uniscopes

UNIVERSITÉ
DE LAUSANNE

SERVICE DE PRESSE - BRA, 1015 LAUSANNE, Tél. 021-692 20 70, Fax 021-692 20 75, uniscopes@unil.ch, http://www.unil.ch/spui/Axel Broquet (ab), réd. resp., Stéphane Gachet (sg), Luc-Olivier Erard (loe), Mémento: Florence Klausfelder, Flashage NCP SA, Imprimerie Moreillon, Romanel s/Lausanne, tirage 5500 ex. Publicité: EMENSI, Tél. 021-729 98 81, Mobile 078-661 33 99, Fax 021-729 99 08, emensi@bluemail.ch